



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2025**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 36**

Mis en ligne le : 14/10/2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le neuf du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents :** M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUILIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA- Mme ROVARINO - M.MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M.LICCIA - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. LARLET - M. WAHARTE -

**Pouvoirs :**

Mme DESCLOUX à M. MONDOLONI  
Mme CHAUVIN à Mme MICHEL  
Mme PIOMBINO à M. WAHARTE

**Absents :**

M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ- M. BORELLI

**Secrétaire de séance :** M. Malick SAHRAOUI

**MODIFICATION DES MEMBRES TITULAIRES DU COMITE CONSULTATIF DE CONCERTATION SUR LE RESEAU D'ANTENNES RELAIS - ABROGE ET REMPLACE LA DELIBERATION 20-96**

**N° Acte : 5.3**

Délibération n°25-118

Vu l'Article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération N° 20-96 constituant et composant le Comité consultatif de concertation sur le réseau d'antennes relais.

Vu la lettre de démission du conseil municipal de M. FERAL, membre du Comité consultatif de concertation sur le réseau d'antennes relais.

Considérant que sa composition est fixée sur proposition du Maire, il est proposé de procéder au remplacement de M. FERAL au sein du Comité consultatif de concertation sur le réseau d'antennes relais

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver la modification des membres du Comité consultatif de concertation sur le réseau d'antennes relais.

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

DIT que la liste des membres titulaires du Comité consultatif de concertation sur le réseau d'antennes relais est la suivante :

Président de droit : Le Maire ou son représentant (Mme MORBELLI)

Membres titulaires : Mme MICHEL – M. OULIE – Mme ATTAF – M. SAHRAOUI – M. BOCCIA

Les personnes qualifiées membres de ce comité restent inchangées :

Personnes qualifiées :

- M. WENGER
- M. CHABROL Olivier
- M. NERI Olivier
- M. NAVARRO Gérald

Le Secrétaire de Séance

POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 14/10/2025

P. le Maire et par délégation  
Le DGA RESSOURCES

**M. SAHRAOUI**



**E. PASQUETTI**

